Nous essayons de garder l'information sur ces pages le plus à jour possible. Si toutefois certaines informations
se révélaient
obsolètes, merci de nous le faire savoir
.
Nous sommes ouverts à toute nouvelle suggestion, ajouts, conseils.

Qui fait quoi au LAPTh ?

Service administratif

Dominique - poste : 1684 - Responsable administrative

Véronique - poste : 1683 - Responsable financière; Missions, invitations, commandes

Virginie - poste : 1795 - accueil des visiteurs, publications (sauf mercredis).

Pour la carte d'accès au laboratoire, voir Virginie. Assurez-vous de bien lui retourner votre carte lorsque vous quittez le LAPTh.

Le service administratif du LAPTh est toujours à votre écoute, **n'hésitez pas à venir nous voir.**

Bibliothèques à disposition

La bibliothèque est située au troisième étage du bâtiment rond, libre d'accès avec votre badge d'entrée .

Une petite bibliothèque "de loisirs" (livres en anglais principalement) est disponible sur le patio L APTh
. Il suffit d'inscrire
votre nom et
le titre
du livre
que vous empruntez
sur le
petit carnet
fourni
.

CAES

Comité d'Action et d'Entraide Sociales, le CAES joue le rôle de comité d'entreprise auprès des agents du CNRS et de ses instituts.

Informations administratives

Mairie

http://www.ville-annecy.fr

Ne pas oublier de se mettre à jour vis-à-vis des impôts avant de quitter la France

Vous pouvez télécharger le formulaire de déclaration sur le site www.impots.gouv.fr

Affiliation à la sécurité sociale

Dans tous les cas, il est important de s'assurer que l'on est bien couvert au niveau médical **à la date du début de séjour**
.

Les personnels salariés (CDD, étudiants par ex.) sont affiliés d'office au régime de sécurité sociale (centre MGEN).

Pour les autres catégories de personnel en long séjour, vous pouvez vous adresser directement à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) :

CPAM Annecy: 2, rue Robert Schuman - 74000 Annecy

Site web : **www.cpam74.fr**

Les coûts qui ne sont pas couverts par la CPAM peuvent être pris en charge par une «mutuelle » (service de santé complémentaire non obligatoire)

.

Pour ceux qui ne bénéficient pas de la sécurité sociale via un salaire, il existe également un organisme s'adressant plus particulièrement aux visiteurs et étudiants étrangers, qui propose à la fois une couverture sociale et la complémentaire :

http://www.assistance-etudiants.com/

La souscription à cette assurance est très rapide et peut se faire de n'importe où via le site web par paiement carte bancaire.

Se déplacer à Annecy (bus - vélos)

Les bus à Annecy

Les tickets sont vendus à l'unité directement dans le bus, par carnets de 10 (adultes ou jeunes) délivrés à l'Espace SIBRA ou chez les dépositaires, sous forme de pass ou d'abonnement.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur www.sibra.fr

Vélonecy, locations de vélos :

Cette initiative de la SIBRA vise à favoriser l'usage du vélo en ville. Ainsi un vaste choix de vélos de qualité est mis à disposition du public à des tarifs très attractifs. Vous trouverez tous les détails nécessaires (tarifs, lieux de location, ...) sur le site :

http://www.velonecy.com/page-lieux-et-plans.html

En parallèle à ces actions, les aménagements cyclables dans et autour d'Annecy se développent et le nombre de places de stationnement protégées et sécurisées est augmenté.

La Poste

Envois, timbres, transferts d'argent, ...

Le bureau de poste principal d'Annecy est situé dans le centre-ville, près de la gare, à la rue de la Poste
.

A Annecy-le-Vieux, le bureau de poste est situé au 41, avenue des Carrés.

Tourisme et activités à Annecy

Office de tourisme du Lac d'Annecy - 1 rue Jean Jaurès
Centre Bonlieu - 04 50 45 00 33

http://www.lac-annecy.com

-

A la découverte du Vieil Annecy

Parcourez le centre ancien en compagnie d'un guide-conférencier, agréé par le Ministère de la Culture, et découvrez tous les charmes de cette ville fondée au Moyen-Age, devenue au fil du temps un territoire urbain dynamique.

Activités culturelles

Le premier dimanche de chaque mois, l'accès aux musées est gratuit d'octobre à mai.

- Palais de l'Ile (vieilles prisons)
- Musée des Alpes miniatures

- Château
- Mémorial Saint-François de Sales
- Observatoire des Lacs Alpins
- Conservatoire d'Art et d'Histoire de Haute-Savoie

Cinémas

Gaumont Pathé : Centre Courrier

Le Nemours : vieille ville

MIKADO MJC Novel

“Bibliothèque de la communauté d’agglomération d’Annecy”

Centre Bonlieu

Voir http://bibliotheques.agglo-annecy.fr pour plus d'informations.

Marchés à Annecy

Voir tous les détails sur le site :

http://www.lac-annecy.com/fr/activites/marches/rechercher.html

Numéros utiles
Numéros d'urgence

SAMU (urgences médicales) : 15

Police ou Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11 ou Grenoble : 04 76 76 56 46

SOS Médecins (médecins de garde - 24h/24, 7j/7) : **36 24** - Accès possible direct à la CONSULTATION en téléphonant au
08 25 56 74 74
. Adresse : 6 rue Thomas Ruphy à Annecy.

http://www.sosmedecins74.com/

Centre hospitalier d'Annecy : 04 50 63 63 63

Urgences Hôpital d'Annecy : 04 50 63 66 01

Commissariat de Police d'Annecy : 04 50 52 32 00

Gendarmerie d'Annecy : 04 50 09 47 47

Gendarmerie d'Annecy-le-Vieux : 04 50 23 02 23

Autres numéros utiles

Annecy Gare Routière : 36 35

Aérodrome d'Annecy Haute-Savoie Mont-Blanc : 04 50 27 30 06

SIBRA (bus) : 04 50 10 04 04

Hôtel de Ville d'Annecy : 04 50 33 88 88

Hôtel de Ville d'Annecy-le-Vieux : 04 50 23 86 00

Chéquiers perdus ou volés : 08 92 68 32 08 (0,34 € la minute)

Cartes de crédits perdues ou volées :

· Cartes bleue/Visa : 08 92 70 57 05

· Premier : 01 42 77 45 45

· Diner's Club : 01 47 62 75 75

· Eurocard : 01 45 67 53 53

· American Express : 01 47 77 72 00

Instructions en cas d'incendie

Tout d'abord, une fois qu'un bureau vous est assigné, repérez la sortie la plus proche du bureau ainsi que le bouton d'alarme incendie et l'extincteur le plus proche.

Lorsque l'alarme se déclenche :

- Laisser vos affaires sur le lieu de travail
- Fermer les fenêtres et portes
- Sécuriser les installations dangereuses (éteindre les ordinateurs)
- En cas de locaux enfumés, baissez-vous pour respirer l'air frais
- Si vous êtes bloqué, fermez la porte, aspergez-la si possible d'eau, bouchez le bas de la porte
- Ne pas utiliser les ascenseurs ou monte-charges
- Evacuer calmement vers la sortie la plus proche
- En sortant :
- Fermer les portes des pièces inoccupées pour éviter la propagation du feu
- Faire sortir les autres personnes et aider les personnes en difficulté
- Suivre la direction donnée par les panneaux lumineux
- Respecter les consignes des serre-files (brassard jaune) et secouristes
- Ne jamais revenir en arrière
- Se rendre au point de rassemblement (parking Géode)

- Au point de rassemblement, ne pas hésiter à signaler tout renseignement utile à l'ACMO et aux agents chargés de pointer les personnels
- Attendre l'autorisation de la direction pour réintégrer les locaux.

Si vous constatez un début d'incendie :

Prévenez les gens autour de vous et appelez l'Assistant prévention et/ou le pole administratif, à defaut l'accueil.

Si vous vous en sentez capable, attaquez le feu avec un extincteur.

Si le feu devient incontrolable, déclenchez l'alarme et appelez le 18 (pompiers).